

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 mars 2026 à 20h00

Etaient présents :

Roger BERNARD, Chrystel CHAUVEAU, Nicolas FILLON, Sébastien BERLAND, Jean BONIFACE, François MATUSIAK, Colette LIGONNIERE, Marie-Béatrice SCHOETTEL, Nathalie JOUNAULT, Florence VERDON, Emie VEQUAUD, Laurence JOUINEAU.

Dominique RIVIERE et Nathalie FAIVRE sont arrivés à 20h08

Etait absente :

Florence TARDE.

Le quorum est atteint.

Mme Laurence JOUINEAU est nommée secrétaire de séance.

Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 3 février 2026

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès verbal de la séance du 3 février 2026.

- Mme Colette LIGNONNIERE fait remarquer que dans les questions diverses il n'a pas été noté que l'arbre fragilisait le mur du cimetière, et qu'il y avait un problème de sécurité.
- MAM : M. le maire a rencontré les membres de la MAM suite au refus de la subvention et leur a expliqué qu'il y avait eu des loyers en cadeau et que la sécurité extérieure avait été faite par la mairie. Une mairie ne peut pas subventionner une entreprise.

Vote : 14 POUR

Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses.

Provision d'une créance de 477.00 € (créances de plus de deux ans de cantine et garderie).

Vote : 14 POUR

Vote des taux d'imposition 2026

Les taux 2025 : taxe foncière sur les propriétés bâties 36.62%, sur les propriétés non bâties 47.95%, taxe d'habitation sur les résidences secondaires 19.21%.

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire propose de reporter les mêmes taux pour 2026.

Vote : 14 POUR

Vote du budget primitif 2026.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section d'investissement à 1 791 557.92 €

Section de fonctionnement à 2 068 754.94 €

Débat sur la piste cyclable (voie partagée) entre Mouzeuil St Martin et Le Langon pour 50 000.00 € pour du marquage.

Après ce débat :

- 3 sont pour (Roger BERNARD, Sébastien BERLAND et Nicolas FILLON)
- 4 contre (Colette LIGONNIERE, Chrystel CHAUVEAU, François MATUSIAK et Florence VERDON)
- 7 s'abstiennent (Emie VEQUAUD, Nathalie JOUNAULT, Nathalie FAIVRE, Dominique RIVIERE, Jean BONIFACE, Marie-Béatrice SCHOETTEL et Laurence JOUINEAU)

Malgré le vote, M. le MAIRE maintien le budget de 50000.00 € pour la piste cyclable contre la majorité de l'avis municipal.

Vote du budget :

- ✓ CONTRE : 3 (Colette LIGONNIERE, François MATUSIAK et Florence VERDON)
- ✓ ABSTENTION : 1 (Chrystel CHAUVEAU)
- ✓ POUR : 10 (Emie VEQUAUD, Nathalie JOUNAULT, Nathalie FAIVRE, Dominique RIVIERE, Jean BONIFACE, Nicolas FILLON, Marie-Béatrice SCHOETTEL, Roger BERNARD, Sébastien BERLAND et Laurence JOUINEAU)

Participation financière de la commune pour élève inscrit en ULIS à Fontenay le Comte.

Il y a un enfant scolarisé ULIS

Base pour un élève de l'élémentaire : 455.31 €, pour un élève de la maternelle : 1469.69 € (par an)

Vote : 14 POUR

Participation financière de la commune pour élèves inscrits en UEMA à Luçon

Il y a deux enfants relevant de cette structure (coût moyen départemental)

Base pour un élève de l'élémentaire : 505.00 € et pour un élève de la maternelle : 1063.00€ (par an)

Vote : 14 POUR

Aménagement rue Louis Appraillé : demande de subvention auprès du Département.

Sécurisation piétons et aménagement des trottoirs.

Plan de financement : 536 098.25 € HT

Honoraire : 14 445.00 HT

Recettes : subventions conseil départemental : 120 000.00

Amendes de police	45 000.00
-------------------	-----------

Autofinancement : 385 543.25 €

Début des travaux : mars 2027 . Jusqu'à mars 2028.

Vote : 14 POUR

Mandat au CDG- Protection sociale complémentaire –Couverture du risque santé

Le but est de travailler avec les autres centres de gestion régionaux pour trouver les meilleurs contrats de protection pour quatre ans. Proposition d'une mutuelle en juillet 2027

Vote : 14 POUR

QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire annonce aux conseillers qu'il y a eu une erreur lors de la vente du terrain de M. GUILBAUD Jean Marie pour la construction de la boulangerie.
 - Chrystel CHAUVEAU explique que son père règle la taxe foncière de 31 m² (correspond au local poubelle) depuis le début et qu'il faudrait faire le nécessaire pour régulariser la situation. Mme Colette LIGONNIERE et M. Nicolas FILLON font remarquer qu'il est possible de revenir que 5 ans en arrière.
- Le projet de lagon dans le Linaud n'est pas abandonné, la personne cherche un autre associé suite à ses problèmes de santé
- Mme Florence VERDON informe qu'il faudrait rafraichir le monument aux morts (les lettres s'effacent)
- Ecoulandre : un constat a été fait avec la police municipale pour le dépôt de sacs poubelles découvert aux alentours d'Ecoulandre
- Emie VEQUAUD fait remarquer qu'il y a un bon retour sur les jeux qui ont été installés dans la cour de l'école et derrière l'Eglise.

Signature du secrétaire

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'L. Linaud', with a long horizontal stroke extending to the left.

Signature du Maire

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized circular loop on the left and a series of sharp, overlapping strokes on the right.